

ARTICLES AUTORISÉS & INTERDITS

Nous mettrons en œuvre plusieurs mesures de sécurité en conjonction avec les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Par conséquent, tous les détenteurs de billets doivent respecter les mesures de sécurité suivantes avant d'accéder aux sites.

Conseils pour accélérer votre entrée sur le site :

- Soyez coopératifs avec les membres du personnel et les bénévoles.
- Arrivez au moins 60 minutes avant le début des matchs.
- Laissez les objets inutiles à la maison ou dans votre véhicule.
- Soyez prêts à faire inspecter votre sac et à être soumis à une fouille corporelle.
- Veuillez informer le personnel de sécurité si vous ne devez pas être contrôlé par un détecteur de métal pour des raisons médicales.

AUTORISÉ SUR LE SITE

- Appareils photo, à condition de respecter les règles suivantes :
 - Pas d'utilisation du flash pendant le jeu
 - Pas de trépieds, monopodes ou perches à égoportraits
 - La prise de photos ne doit pas gêner les autres spectateurs
- Bouteilles en métal ou en plastique (doit être vide à moins d'être scellée)
- Sacs moins de 30 cm x 45 cm x 22 cm
- Sacs médicaux et sacs à langer
- Affiches à condition de respecter les règles suivantes :
 - La dimension ne doit pas gêner les autres spectateurs
 - Ne doit pas contenir de propos offensants ou déplacés
- Drapeaux à condition de respecter les règles suivantes :
 - La dimension ne doit pas gêner les autres spectateurs
 - Ne doit pas contenir de propos offensants ou déplacés
 - Ne doit pas être fixé sur un mât ou bâton

ARTICLES AUTORISÉS & INTERDITS

INTERDIT SUR LE SITE

- Aérosols (p. ex. crème solaire)
- Alcool
- Animaux (sauf les animaux de service)
- Armes
- Caméras vidéo et appareils d'enregistrement
- Drones et appareils aériens téléguidés
- Emballages scellés de toute sorte
- Glacières rigides
- Glacières souples
- Nourriture et boissons (eau autorisée)
- Mâts
- Ordinateurs, tablettes et autres appareils électroniques portables dans les enceintes de tous les terrains
- Patins à roues alignées
- Planches à roulettes
- Planches gyroscopiques (hoverboards)
- Pointeurs laser
- Sacs de plus de 30 cm x 45 cm x 22 cm
- Tout autre objet réputé inapproprié ou dangereux par le personnel de Tennis Canada
- Tout matériel publicitaire ou promotionnel non autorisé
- Tripodes, monopodes et perches à égoportraits
- Vélos
- Distribuer des dépliants, brochures, publications non approuvées par Tennis Canada, des articles accessoires ou des cadeaux publicitaires
- Tenter de créer une affinité ou une présence de marque non autorisée
- Vendre des articles ou posséder des articles dans le but de les vendre sans autorisation
- Confettis ou paillettes
- Tout dispositif d'attache ou de colle
- Tout matériel qui pourrait être utilisé afin de revendiquer, promouvoir ou manifester quelque cause que ce soit
- Vêtements ou accessoires visiblement indécents, inappropriés ou offensants